

Malakoff, le 08 septembre 2025

**Décision n°2025 – 17 portant délégation de signature – Monsieur Christophe HANNEDOUCHÉ**

La directrice générale de l'établissement public pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE),

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;

Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'EPIDE ;

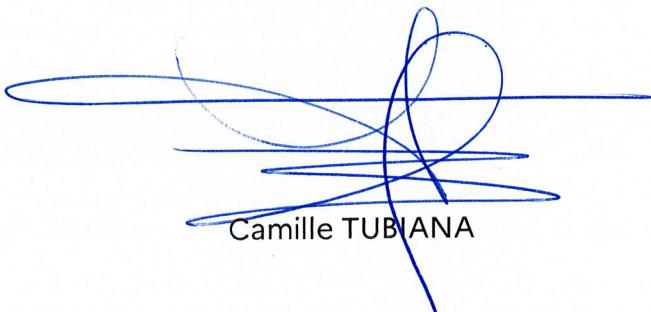
Vu la décision n° 2021-08 portant nomination d'une directrice du centre de Doullens ;

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Eu égard à l'absence de Madame Emmanuelle LOUISE, la délégation de signature qui lui est donnée est exercée par Monsieur Christophe HANNEDOUCHÉ, chef de service éducation citoyenneté du centre EPIDE de Doullens, exceptionnellement durant les semaines 37 et 38 du mardi 9 septembre au dimanche 21 septembre 2025 inclus.

~~Le directeur général est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.~~

La Directrice Générale



Camille TUBIANA



Cofinancé par  
l'Union européenne